

Message à l'attention des étudiants en santé

Objet : mobilisation campagne de dépistage

Le Conseil régional, le 9 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Suite à une réunion de travail avec les doyennes et doyens des filières santé (Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie) des sites universitaires de Lyon, Saint-Etienne, Clermont Ferrand et Grenoble, nous avons convenu de vous solliciter et vous informer officiellement des modalités d'organisation de la campagne de dépistage massif planifiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle débutera à partir du lundi 14 décembre dans les lycées publics et privés de notre région, certains Centres de formation d'apprentis et des entreprises régionales volontaires.

La campagne sera également ouverte au grand public. Pour cette phase, l'effort se concentrera sur trois jours entre le vendredi 18 et le dimanche 20 décembre. Les personnes qui le souhaitent pourront se faire dépister dans les pharmacies, les cabinets libéraux, les laboratoires mais également dans les centres de dépistage temporaires organisés dans plus de 400 communes, les principales gares de la Région et certains centres commerciaux qui ont décidé de rejoindre la démarche.

Par ailleurs, des bus itinérants sont prévus pour mailler les territoires qui seraient les moins bien couverts en centres de dépistage.

Déjà plus de 600 points de dépistages, dans tous les départements, sont répertoriés sur la carte disponible sur le site internet <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/936/25-covid-19-campagne-regionale-de-depistage.htm>.

Vous l'aurez compris, pour réussir cette campagne que nous souhaitons la plus large possible, nous comptons sur votre mobilisation dont les doyens des filières santé de toute notre région se font le relai.

Comme vous le savez, les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de médecine, de pharmacie ou de chirurgie dentaire sont habilités à réaliser des tests de dépistage nasopharyngés sous réserve d'avoir suivi préalablement une formation à la réalisation du prélèvement.

Pour celles et ceux déjà formés au prélèvement nasopharyngé vous pouvez vous inscrire sur <https://regionaura.limequery.org/267226?lang=fr>

Si vous n'êtes pas encore formés la Région offre la possibilité de se former gratuitement à cette technique pendant la semaine du 7 décembre. 1 000 places de formations ont été ouvertes à Lyon, Valence, Clermont-Ferrand, Grenoble, Saint-Etienne, Aix-les-Bains et Guilhaud-Granges.

Pour ceux qui sont volontaires, merci de vous inscrire en formation sur les créneaux disponibles dans les différentes villes à proximité de chez vous, via le site internet de la Région : <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/actualite/939/23-formez-vous-au-depistage.htm>

Votre mobilisation fera l'objet d'une gratification et sera rétribuée à hauteur de 150 euros nets par jour.

Merci à tous de votre mobilisation ! Nous partageons un seul objectif : protéger nos concitoyens et leur permettre de protéger leurs proches.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes